

Formulaire pour demande d'autorisation d'abattage, taille, élagage, écimage

Affichage au pilier public

A remplir par l'administration communale

Date _____ au _____

Objet de la demande

A remplir par le demandeur

Propriétaire	PPE Villardiez 38		
Demandeur	Régie Braun SA (Raphaël Tanner)		
Adresse	Chemin de Villardiez 38	Parcelle N°	1981
Type de demande	<input type="checkbox"/> Abattage	<input checked="" type="checkbox"/> Elagage	<input type="checkbox"/> Taille <input type="checkbox"/> Ecimage
Végétation concernée	<input checked="" type="checkbox"/> Arbre isolé	<input type="checkbox"/> Haie	<input type="checkbox"/> Groupe d'arbres / bosquets
Arbre classé	<input type="checkbox"/> Oui → N°	(voir plan de classement des arbres)	
	<input type="checkbox"/> Non		
Essence(s)	Chamaecyparis		
Diamètre(s) du tronc	30 cm	Hauteur(s) :	12 m
Etat sanitaire	Bon		
Motif de l'abattage / élagage / taille / écimage	<p>Les copropriétaires souhaitent satisfaire les propriétaires voisins (parcelles 1880 et 2000) d'élaguer sévèrement l'arbre pour améliorer la vue.</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>		

La demande inclut qu'une personne de notre Direction soit autorisée à inspecter l'objet de la demande sur site
Merci de nous transmettre un croquis, plan ou photo de l'emplacement de l'arbre actuel

Les pages 1 et 2 devront être remplies par le demandeur et la page 3 sera remplie par l'administration communale.
La première page et la deuxième page du formulaire ainsi que le plan de situation seront affichés sur le site internet

Le présent formulaire doit être retourné, dûment rempli et signé par le(s) propriétaire(s) ou par l'administrateur pour les PPE (la signature de l'entreprise mandatée pour les travaux n'est pas valable), à la Direction de l'urbanisme et de l'environnement (ci-après DUE), ch. de la Damataire 13, 1009 Pully

Propriétaire

Prénom PPE Villardiez 38 Nom _____
Adresse _____
Téléphone _____
Adresse e-mail _____

Gérance / Administrateur de la PPE

Prénom Raphaël Nom Tanner
Adresse Régie Braun Sa, Rue centrale 5, 1003 Lausanne
Téléphone 021 342 52 74
Adresse e-mail raphael.tanner@regiebraun.ch

Entreprise mandatée par les travaux

A remplir obligatoirement pour les demandes d'élagage et d'écimage

Prénom Mirco Nom Mancini
Société Mancini.Horticulteur.Paysagiste
Adresse Mon-Repos 38 à Lausanne
Téléphone 079 692 14 34
Adresse e-mail mancini.paysagiste@gmail.com

Compensation prévue

A remplir obligatoirement pour les demandes d'abattage

Nombre d'arbre(s) _____
Essence(s) _____
Se référer à la liste des essences acceptées disponible sur le site internet
Emplacement prévu _____

Je souhaite payer la taxe de compensation en lieu et place de la plantation
Article 9, alinéa 3.2.9 du règlement sur la protection des arbres et du plan de classement

Une fois les plantations compensatoires effectuées, la DUE devra être avisée afin de contrôler la conformité des plantations sur place.

Selon l'art. 14 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP), la demande devra être également publiée dans la feuille des avis officiels (FAO) et les frais de publication seront facturés au demandeur par l'administration communale.

En signant cette demande, le requérant atteste avoir pris connaissance du Règlement sur la protection des arbres et du plan de classement de la Ville de Pully.

Lieu et date

Lausanne, 03.04.2025

Signature

RÉGIE BRAUN SA
Case postale 135
1001 LAUSANNE